



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

cours d'assises

Question écrite n° 27490

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory demande à Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, de bien vouloir lui faire connaître le nombre de personnes qui ont siégé en qualité de jurés dans des cours d'assises en France en 2007.

Texte de la réponse

La garde des sceaux, ministre de la justice, informe l'honorable parlementaire que le nombre de personnes ayant siégé en qualité de jurés dans des cours d'assises ne figure pas dans les statistiques du ministère de la justice. En l'absence de données sur le nombre de sessions d'assises, on peut tout au plus approcher le nombre de jurés à partir du nombre d'arrêts rendus par les cours d'assises en 2007 en première instance (2 447) et en appel (430) ce qui, compte tenu du nombre de jurés par procès, aboutirait à environ 27 210 jurés. Cette estimation semble être une hypothèse haute car les jurés sont désignés pour l'ensemble d'une session d'assises pouvant comporter plusieurs procès.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27490

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 juillet 2008, page 6076

Réponse publiée le : 30 juin 2009, page 6643